



CONSEIL MUNICIPAL

DU SAMEDI 23 OCTOBRE 2021 à 10H30 – ESPACE LE VIVIER –

PROCÈS-VERBAL

Ouverture de la séance : **10h35**

Fin de la séance : **11h25**

Karine HUNKELER	P	Laurence LAINE	P	Brayan DEFORGES	P
Gilles FRELAUT	P	Joël BANCE	P	Jacky HUCHER	A
Mireille ELIE	P	Philippine CARTEL	AP	Michèle BELLET	P
Sabrina CATEL	P	Vincent BEUZELIN	P	Jean-Marc PRUVOST	P
Pascal TACCONI	P	Sandrine LUCAS	P	Armelle MOUSSE	AP
Daniel POUILLAIN	P	Valérie FERLET	P	Véronique BRUNEL	P
				Jocelyne VASSE	P

Absents ayant remis un pouvoir :

Philippine CARTEL à Gilles FRELAUT

Armelle MOUSSE à Michèle BELLET

Absent non excusé : Jacky HUCHER

Nomination d'un secrétaire de séance : Sabrina CATEL

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Maire ouvre la séance.

Elle précise aux membres du Conseil Municipal qu'au vu de la démission de 3 conseillers municipaux, il est obligatoire et urgent de réunir le Conseil

Municipal et précise que lors de l'envoi des convocations, le procès-verbal de la dernière réunion n'a pu être joint.

Elle indique que ce procès-verbal sera transmis lors de la convocation du prochain Conseil Municipal.

61-2021 : Présentation et installation des nouveaux conseillers :

Madame la Maire rappelle que la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Si l'intéressé ne renonce pas de façon expresse, son élection est immédiatement proclamée.

- M. MOUQUET Yohann – suivant de la liste – a refusé ce poste par écrit.

Madame la Maire procède donc à l'installation des nouveaux conseillers municipaux :

- . Mme BRUNEL Véronique
- . M. DEFORGES Brayan
- . MME VASSE Jocelyne

62-2021 : Démission d'un adjoint – Suppression ou maintien du poste

Suite à la démission d'un adjoint – M. LAROSE Bruno – Madame la Maire propose au conseil municipal de supprimer ou maintenir le poste d'adjoint.

Madame la Maire précise toutefois qu'elle est favorable au maintien de ce poste en raison de la charge de travail.

Le Conseil Municipal procède à main levée à la décision de maintenir ou supprimer ce poste.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le maintien du poste d'Adjoint.

63-2021 : Election du nouvel adjoint

Madame la Maire demande s'il y a des candidats au poste d'adjoint tout en précisant qu'au vu **de l'article L. 2122-7-2 du CGCT, seul un homme peut se porter candidat dans le respect du principe de parité.**

Seul M. POUILLAIN se porte candidat.

Le conseil municipal procède à ce vote par bulletin secret.

Madame la Maire désigne donc 2 assesseurs :

- . M. TACCONI P.
- . M. FRELAUT G.

Vote :

Pour : 14

Contre : 1

Blanc : 2

Nul : 1

Une voix est attribuée à M. BANCE J.

M. POUILLAIN Daniel est élu en qualité d'Adjoint.

64-2021 : Modification de l'ordre des Adjoint

Madame la Maire souhaite modifier l'ordre des Adjoint pour permettre à M. TACCONI P. d'être conseiller communautaire à la Communauté de Communes « Bray-Eawy ».

L'ordre des Adjoint serait ainsi modifié :

1^{er} adjoint : M. FRELAUT G.

2^{ème} adjoint : Mme ELIE M.

3^{ème} adjoint : M. TACCONI P.

4^{ème} adjoint : Mme CATEL S.

5^{ème} adjoint : M. POUILLAIN D.

Conseillère déléguée : Mme LAINÉ Laurence

Le conseil municipal procède à ce vote à main levée.

Vote :

Pour : 14

Abstention : 4

Contre : 0

66-2021 : Indemnités des élus

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de fixer les taux d'indemnités d'élus suivants :

		%	Base	Majoration	Indemnités Brutes
Karine HUNKELER	MAIRE	46,40	1 804,68 €	270,70 €	2 075,38 €
Gilles FRELAUT	ADJ	22,60	879,00 €	131,85 €	1 010,85 €
Mireille ELIE	ADJ	19,00	738,99 €	110,85 €	849,84 €
Sabrina CATEL	ADJ	19,00	738,99 €	110,85 €	849,84 €
Pascal TACCONI	ADJ	22,60	879,00 €	131,85 €	1 010,85 €
Daniel POUILLAIN	ADJ	10,50	408,39 €	61,26 €	469,65 €
Laurence LAINE	CD	10,00	388,94 €	58,34 €	447,27 €

Conformément aux articles L. 2123-22 et L. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que les indemnités du Maire et des Adjoint sont majorées de 15% du fait que la commune est un ancien chef-lieu du canton.

Le Conseil Municipal procède à vote à main levée.

Vote :

Pour : 14

Abstention : 4

Contre : 0

65-2021 : Nombre de commissions communales

Madame la Maire propose au Conseil Municipal, de créer **6** commissions communales dirigées par chacun des adjoints et conseiller délégué et fixe le domaine de compétences de chacune d'elle.

Madame la Maire précise au Conseil Municipal que les délégations de Monsieur LAROSE ont été reprises par Madame la Maire pour l'urbanisme, par Monsieur FRELAUT 1^{er} Adjoint en charge du patrimoine pour les travaux et la voirie, et par Monsieur Pascal TACCONI Adjoint au Maire en charge des finances et du personnel pour l'eau et l'assainissement.

Commission 1 : Gilles FRELAUT, adjoint
Patrimoine, Travaux, Sécurité

Commission 2 : Mireille ELIE, adjointe
Vie Associative, Aînés, Animations

Commission 3 : Pascal TACCONI, adjoint
Finances, Marchés Publics, Ressources Humaines, Eau et Assainissement

Commission 4 : Sabrina CATEL, adjointe
Affaires sociales, Solidarité

Commission 5 : Daniel POULLAIN, adjoint
Tourisme, Culture, Jeunesse, Création Maison des Jeunes

Commission 6 : Laurence LAINE, conseiller délégué
Affaires scolaires, Périscolaire

Le Conseil Municipal procède à ce vote à main levée.

Vote :

Pour : 17

Abstention : 0

Contre : 1

Informations diverses :

- Prochain Conseil Municipal fixé au 9 Novembre 2021 à 19h30 – Salle du Vivier
- Prochaine Commission Patrimoine, Travaux, Sécurité fixée au 12 Novembre 2021 à 19h30 – salle du Conseil Municipal.

Fin de séance : 11h25